



Novembre 2017



**Document de travail 42**

# Démontrer et optimiser les effets de la promotion de la santé

Méthodologie de la gestion des impacts de Promotion Santé Suisse et bilan de la Conférence sur la promotion de la santé 2017 intitulée «La promotion de la santé, ça marche!»

Promotion Santé Suisse est une fondation soutenue par les cantons et les assureurs-maladie. En vertu de son mandat légal (Loi sur l'assurance-maladie, art. 19), elle exécute des mesures destinées à promouvoir la santé. La Fondation est soumise au contrôle de la Confédération. Son organe de décision suprême est le Conseil de Fondation. Deux bureaux, l'un à Berne et l'autre à Lausanne, en forment le secrétariat. Actuellement, chaque personne verse, en Suisse, un montant de CHF 3.60 par année en faveur de Promotion Santé Suisse. Ce montant est encaissé par les assureurs-maladie pour le compte de la Fondation. Informations complémentaires: [www.promotionsante.ch](http://www.promotionsante.ch)

Dans la série «**Document de travail de Promotion Santé Suisse**», la Fondation publie des travaux réalisés par elle-même ou sur mandat. Ces documents de travail ont pour objectif de soutenir les expertes et experts dans la mise en place de mesures dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention. Le contenu de ces derniers est de la responsabilité de leurs auteurs. Les documents de travail de Promotion Santé Suisse sont généralement disponibles sous forme électronique (PDF).

## **Impressum**

### **Editrice**

Promotion Santé Suisse

### **Auteure**

Lisa Guggenbühl, Responsable Gestion des impacts, Promotion Santé Suisse

### **Direction du projet Promotion Santé Suisse**

Lisa Guggenbühl, Responsable Gestion des impacts

### **Série et numéro**

Promotion Santé Suisse Document de travail 42

### **Forme des citations**

Guggenbühl, L. (2017): *Démontrer et optimiser les effets de la promotion de la santé. Méthodologie de la gestion des impacts de Promotion Santé Suisse et bilan de la Conférence sur la promotion de la santé 2017 intitulée «La promotion de la santé, ça marche!»*. Promotion Santé Suisse Document de travail 42, Berne et Lausanne

### **Crédit photographique image de couverture**

fotolia.com (Jürgen Fälchle)

### **Renseignements et informations**

Promotion Santé Suisse, Wankdorfallee 5, CH-3014 Berne, tél. +41 31 350 04 04, [office.bern@promotionsante.ch](mailto:office.bern@promotionsante.ch), [www.promotionsante.ch](http://www.promotionsante.ch)

### **Texte original**

Allemand

### **Numéro de commande**

01.0213.FR 11.2017

Cette publication est également disponible en langue allemande (n° de commande 01.0213.DE 11.2017).

### **Télécharger le PDF**

[www.promotionsante.ch/publications](http://www.promotionsante.ch/publications)

© Promotion Santé Suisse, novembre 2017

# Editorial

En vertu de son mandat légal, Promotion Santé Suisse stimule, coordonne et évalue des mesures destinées à promouvoir la santé et à prévenir les maladies (art. 19 de la loi sur l'assurance-maladie). La méthode de travail et les mesures mises en place et coordonnées par la Fondation sont largement documentées et bien connues. En collaboration avec les cantons et divers autres partenaires, Promotion Santé Suisse agit notamment en faveur d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique suffisante auprès des enfants et des adolescents. Elle noue également des partenariats avec les acteurs économiques, les assurances et l'administration pour renforcer la santé psychique des personnes actives dans le setting de l'entreprise.

Néanmoins, les modalités de ses procédures d'évaluation sont moins connues. Il existe bien entendu de nombreux rapports et outils, parfois largement médiatisés, comme, par exemple, le monitoring de l'indice de masse corporelle (IMC) des enfants scolarisés, l'évaluation des programmes d'action cantonaux ou encore la plateforme de qualité [quint-essenz.ch](http://quint-essenz.ch). Mais en ce qui concerne la stratégie d'évaluation globale de Promotion Santé Suisse, ainsi que la manière dont elle cherche à contrôler les impacts de ses activités ou mettre en œuvre un processus d'apprentissage, on dispose de beaucoup moins d'informations.

Le présent document de travail expose comment Promotion Santé Suisse assure le suivi des progrès, de l'impact et de la qualité des actions qu'elle met en place ou qu'elle finance dans le cadre du mandat d'évaluation lui incombant en vertu de l'article 19 LAMal. Par ailleurs, ce document présente également un bilan sélectif de la Conférence nationale sur la promotion de la santé du 19 janvier 2017 intitulée «La promotion de la santé, ça marche!». A cette occasion les possibilités et les limites de la gestion des impacts en matière de promotion de la santé et de prévention sont passées en revue.

Prof. Dr Thomas Mattig  
Directeur Promotion Santé Suisse

# Contenu

<b>Résumé</b>	<b>5</b>
<b>1 Introduction: la promotion de la santé est-elle efficace?</b>	<b>6</b>
<b>2 Pourquoi faut-il vérifier l'impact des mesures?</b>	<b>7</b>
2.1 Mandat légal d'évaluation	7
2.2 Démontrer et optimiser les effets obtenus	7
<b>3 Comment Promotion Santé Suisse conçoit-elle ses processus d'apprentissage?</b>	<b>8</b>
3.1 Planifier l'impact	9
3.2 Générer l'impact	11
3.3 Vérifier l'impact	11
3.4 Optimiser l'impact	13
<b>4 Les défis posés par une démonstration de l'efficacité: bilan de la Conférence sur la promotion de la santé 2017</b>	<b>14</b>
4.1 Les effets de la promotion de la santé sont difficiles à mesurer	14
4.2 La promotion de la santé est un projet normatif	16
<b>5 Perspectives: ce que nous pouvons encore améliorer à l'avenir</b>	<b>17</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>19</b>
<b>Annexe: programme de la Conférence nationale sur la promotion de la santé 2017 «La promotion de la santé, ça marche!»</b>	<b>20</b>

## Résumé

En vertu de l'article 19 de la loi sur l'assurance-maladie, Promotion Santé Suisse est tenue de procéder à l'évaluation de ses actions. Le présent document de travail discute deux raisons principales, qui justifient la nécessité d'évaluer les actions menées. La première met en avant l'importance de démontrer l'impact des actions en vue de légitimer leur mise en œuvre. La seconde souligne la nécessité d'optimiser les effets obtenus au moyen d'évaluation qui soutiennent les processus d'apprentissage, contribuant ainsi à améliorer l'impact. Promotion Santé Suisse met l'accent sur l'optimisation des effets. La procédure employée est décrite à l'aide de quatre phases et illustrée par des exemples. En revanche, il s'avère quasiment impossible de démontrer de façon scientifique et exhaustive le bénéfice d'une action, sachant que d'une part, en matière de santé, les effets ne sont perceptibles qu'à long

terme et de façon indirecte, en concurrence avec d'autres facteurs d'influence sur la santé, et d'autre part, les effets dépendent du contexte et ne peuvent être généralisés que dans certaines conditions. Une démonstration scientifique des effets est donc très onéreuse et implique une longue période d'étude. Si de telles études sont certes importantes pour une promotion efficace de la santé, elles ne peuvent être le seul critère à prendre en compte pour la gestion des impacts de Promotion Santé Suisse. En revanche, la Fondation se base sur une sélection de preuves d'efficacité pertinentes pour sa méthode de travail, ce qui lui permet de mettre en lumière avec un budget raisonnable où et comment il est possible d'intervenir efficacement. Par ailleurs, Promotion Santé Suisse présentera à l'avenir de façon encore plus concrète quels résultats, au niveau de l'output, peuvent être attendus et comment les mesurer.

# 1 Introduction: la promotion de la santé est-elle efficace?

«La promotion de la santé, ça marche!» – tel était le titre de la Conférence nationale sur la promotion de la santé qui s'est tenue le 19 janvier 2017 à Neuchâtel. Un titre pour le moins osé pour une conférence! En effet, l'efficacité des mesures de promotion de la santé est sans cesse remise en cause et il n'est pas facile de la démontrer. Mais avant d'aborder plus en détail les difficultés spécifiques liées à l'évaluation des impacts, il convient de retenir les points suivants: il existe un certain nombre d'éléments mettant clairement en évidence l'efficacité de la promotion de la santé. «*La quantité de résultats disponibles concernant l'efficacité de la promotion de la santé et de la prévention n'est pas illimitée*», comme le notait Prof. Dr Thomas Gerlinger, Université de Bielefeld, lors de la conférence.

- Dans son intervention «Where next for Health Promotion? The «new public health» as it enters its fourth decade», Dr Gauden Galea, directeur du département Maladies non-transmissibles et promotion de la santé au bureau régional de l'OMS pour l'Europe, a montré que le nombre de décès précoces dus aux maladies non-transmissibles en Europe sont en forte baisse et qu'on peut s'attendre à une réduction de 45% pour la période 2010 à 2030.
- Le monitoring de l'IMC de Promotion Santé Suisse montre que la proportion d'enfants en surpoids dans les écoles enfantines des villes de Berne, Bâle et Zurich entre 2005 et 2015 a baissé de 16% à 12%. Ce résultat positif peut être mis en relation avec les différentes mesures prises en faveur d'un poids corporel sain (Stamm et al., 2016).

- Dans son allocution d'ouverture de la conférence, Heidi Hanselmann, conseillère d'Etat, cheffe du Département de la Santé du canton de Saint-Gall et présidente du Conseil de Fondation de Promotion Santé Suisse, a cité plusieurs études selon lesquelles le retour sur investissement des programmes d'action se chiffrait à 9,4 francs pour la prévention des accidents de la route, à 23 francs pour la prévention de l'alcoolisme et à 41 francs pour la prévention du tabagisme (Wieser et al., 2010).

Mais il existe de nombreux autres résultats édifiants, même s'ils sont moins visibles: les projets qui parviennent à motiver les jeunes à faire davantage d'activité physique, les mesures en entreprise qui contribuent à améliorer l'ambiance de travail et, ce faisant, à réduire le stress au travail, ou les projets qui permettent aux jeunes parents d'être mieux armés en matière d'éducation. Ces succès cumulés fournissent une importante contribution en matière de santé publique.

Mais dresser la liste de tous les exemples positifs ne permet pas d'éviter la question du contrôle de l'efficacité. Au contraire: parallèlement à la croissance de l'intérêt pour les mesures de promotion de la santé visant à lutter contre la hausse des dépenses de santé, on note également un renforcement des attentes à l'égard des résultats obtenus et des preuves en attestant.

Le présent document de travail fournit un aperçu des possibilités et des limites de la gestion des impacts dans la promotion de la santé et la prévention. Il expose comment Promotion Santé Suisse assure le suivi de la progression, de l'impact et de la qualité des actions qu'elle met en place ou qu'elle finance. Ce document présente en outre un bilan sélectif de la Conférence nationale sur la promotion de la santé du 19 janvier 2017 intitulée «La promotion de la santé, ça marche!».

## 2 Pourquoi faut-il vérifier l'impact des mesures?

### 2.1 Mandat légal d'évaluation

Le mandat d'évaluation de Promotion Santé Suisse est défini à l'article 19 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie, qui stipule que Promotion Santé Suisse doit stimuler, coordonner et évaluer des mesures destinées à promouvoir la santé et à prévenir les maladies. La fondation considère ce mandat légal d'évaluation comme un devoir de contrôler les progrès, l'impact et la qualité des mesures qu'elle met en œuvre ou qu'elle finance. Si les exigences visées à l'article 32 LAMal concernant l'efficacité, l'adéquation et le caractère économique des prestations financées par la LAMal ne concernent pas les mesures de promotion de la santé, elles constituent néanmoins un axe d'orientation pour la promotion de la santé.

### 2.2 Démontrer et optimiser les effets obtenus

Il existe deux principaux arguments justifiant la nécessité d'évaluer les actions menées. L'un concerne la volonté d'améliorer l'efficacité des actions. Pour cela, il faut disposer d'informations spécifiques sur les conditions d'atteinte des effets et les divers aspects de l'efficacité, à partir desquelles on pourra tirer des enseignements pour renforcer l'efficacité de la mise en œuvre. On parle ici d'évaluation formative.

Le second argument repose sur la nécessité de démontrer l'impact d'une action pour justifier les ressources engagées à cet effet. Car seules des mesures efficaces peuvent légitimer les ressources mobilisées. Il s'agit d'une méthode d'évaluation sommative.

Les deux arguments et les deux méthodes sont importants et complémentaires. Toutefois, l'évaluation ne se déroulera pas de la même manière selon que l'un ou l'autre argument est privilégié.

### 3 Comment Promotion Santé Suisse conçoit-elle ses processus d'apprentissage?

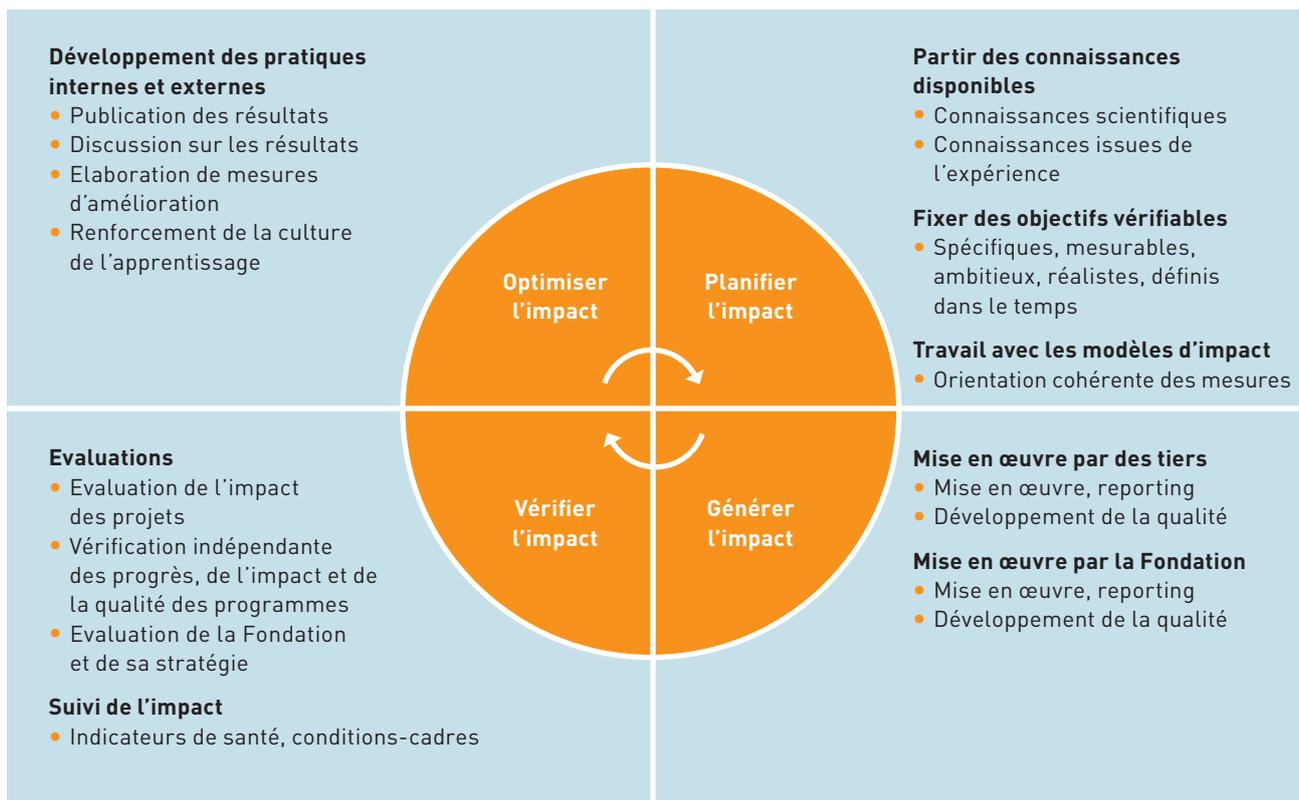
Promotion Santé Suisse est une organisation chargée de la mise en œuvre d'actions planifiées. Cela signifie qu'elle doit investir dans la mesure du possible ses ressources principalement dans la mise en œuvre de mesures efficaces et bénéfiques pour la santé publique. Il n'est pas possible, ni pertinent, de démontrer l'efficacité de toutes les mesures financées par la Fondation selon des critères scientifiques parfaitement rigoureux. La charge financière d'une telle démarche serait trop lourde au regard des ressources engagées pour les projets de promotion de la santé. Par ailleurs, cela prendrait trop de temps pour parvenir à des résultats fiables concernant l'efficacité. Ce problème ainsi qu'un cer-

tain nombre d'autres difficultés liées à la démonstration scientifique de l'efficacité sont traités au chapitre 4 traitant des défis posés par une démonstration de l'efficacité.

Ces défis ne dispensent toutefois pas Promotion Santé Suisse de l'obligation de concevoir son action de façon à obtenir le maximum d'efficacité. C'est pourquoi la Fondation s'appuie sur plusieurs approches pour évaluer les progrès, l'impact et la qualité des mesures qu'elle finance. La procédure adoptée se décompose en quatre phases qui s'appliquent aussi bien aux mesures, projets et programmes individuels qu'à l'ensemble de l'organisation:

GRAPHIQUE 1

#### Les quatre phases de la procédure



### 3.1 Planifier l'impact

#### Partir des connaissances disponibles

La première étape d'une méthodologie fondée sur les preuves consiste à s'appuyer sur les connaissances disponibles. Cela recouvre en particulier les connaissances scientifiques concernant les moyens de promouvoir la santé de la population. Pour que la Fondation et ses partenaires puissent exploiter ces connaissances, elle rédige des rapports de base sur différents thèmes et les diffuse dans le cadre de ses publications (voir p.ex. Schneider, 2013; Blaser et Amstad, 2016; Weber et al., 2016).

Mais les connaissances issues de l'expérience pratique jouent également un rôle important. Nous nous efforçons de tirer des leçons des projets fructueux afin de ne pas avoir à réinventer le monde à chaque fois. A titre d'exemple, pour les programmes d'action cantonaux, nous dressons une [liste d'orientation](#) avec des projets éprouvés dans la pratique, ayant pour certains fait l'objet d'une évaluation positive et dont la reconduction peut être recommandée (voir <https://promotionsante.ch/programmes-daction-cantonaux/sante-psychique/personnes-agees/projets>).

A cet égard, les conférences spécialisées (Conférence nationale sur la promotion de la santé, Congrès GSE) jouent également un rôle important en tant que plateformes de présentation et d'échange des connaissances.

#### Objectifs vérifiables

Les objectifs constituent une base essentielle dans l'évaluation des progrès, de l'impact et de la qualité, aussi bien pour l'organisation que pour les programmes, les projets et les outils. Ils forment donc la deuxième étape de la méthodologie fondée sur des preuves. Cette procédure repose sur la formulation «SMART» des objectifs: ces derniers doivent être spécifiques, mesurables, ambitieux, réalistes, définis dans le temps. Chaque fois que cela est possible, il convient de préciser les objectifs à l'aide d'indicateurs et de valeurs-cibles.

#### L'exemple des programmes d'action cantonaux

En fixant des objectifs nationaux prioritaires pour les programmes d'action cantonaux, Promotion Santé Suisse donne une direction à suivre qui correspond à l'état de la recherche et de la pratique dans la promotion de la santé, mais qui laisse également une marge de manœuvre aux cantons pour y mettre leur propre touche. En outre, la Fondation définit des exigences concernant la façon de formuler les objectifs. Les objectifs cantonaux doivent être concrétisés par des objectifs détaillés, spécifiques, mesurables, ambitieux, réalistes et définis dans le temps. Un rapport annuel permet de vérifier dans quelle mesure ils ont été atteints.

### Travail avec les modèles d'impact

Pour que les objectifs aient un lien clair et manifeste avec l'impact escompté sur la santé, nous travaillons avec des chaînes d'impact. Les chaînes d'impact décrivent avec quelles ressources (input) quelles mesures sont mises en œuvre ou quelles prestations sont fournies (output) et quelles modifications en découlent (outcome). Ces modifications peuvent porter sur les connaissances, l'attitude et/ou le comportement du groupe-cible, ou encore sur les conditions-cadres d'un setting (par exemple retrait des distributeurs de boissons sucrées dans les écoles). A cet égard, il est important d'avoir une vision claire de la façon d'obtenir quel impact, chez qui et où. Interface Politikstudien und Beratung a réalisé pour Promotion Santé Suisse un modèle permettant de visualiser le processus (voir Fässler et Oetterli, 2015) (voir graphique 2).

Les chaînes d'impact font partie des modèles d'impact. Les modèles d'impact illustrent de quelle manière on peut agir avec divers projets ou mesures et par divers moyens au niveau de l'objectif commun de santé publique. Ils sont fondés sur les preuves et

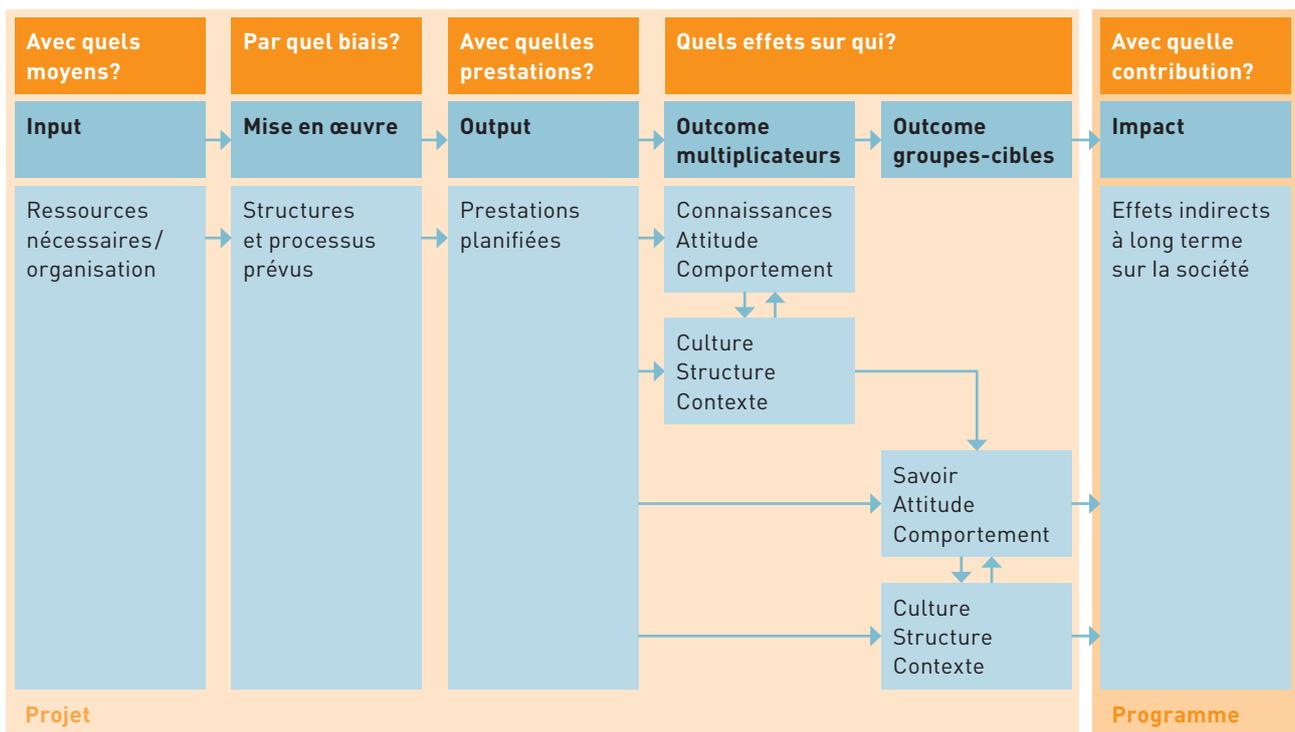
les connaissances issues de l'expérience, ainsi que sur un processus consensuel axé sur la perception commune d'un problème. Ce dernier point est une condition importante pour orienter de façon cohérente les mesures les plus diverses de différents acteurs.

Pour l'élaboration des modèles d'impact, Promotion Santé Suisse travaille avec un «[modèle de catégorisation des résultats](#)» qui a été mis au point en 2007 sur la base du modèle outcome de Don Nutbeam (Spencer et al., 2008, [https://www.quintessenz.ch/fr/files/Categorisation\\_resultats\\_20.pdf](https://www.quintessenz.ch/fr/files/Categorisation_resultats_20.pdf)). Le modèle d'impact «[Santé psychique dans le setting d'entreprise](#)» (voir Promotion Santé Suisse 2014) montre par quels moyens Promotion Santé Suisse entend renforcer la santé psychique des actifs en entreprise.

Par ailleurs, Promotion Santé Suisse a développé en partenariat avec des scientifiques et des praticiens un [modèle-cadre](#) qui permet aux entreprises de mettre en évidence l'impact de la GSE dans l'entreprise (Krause et al., 2016).

GRAPHIQUE 2

#### Modèle d'effets pour un projet promouvant une activité physique suffisante ou une alimentation saine



### 3.2 Générer l'impact

#### Mise en œuvre par des tiers

Pour générer un impact, Promotion Santé Suisse soutient des tiers dans la mise en œuvre de mesures susceptibles de contribuer de façon positive à la réalisation des objectifs fixés. Ces tiers peuvent être les cantons, dans le cadre des programmes d'action cantonaux, les responsables de projets, dans le cadre du soutien de projets, ou les entreprises et les associations dans le cadre de la Gestion de la santé en entreprise.

#### Reporting

Chaque fois que nous finançons des mesures, nous nous assurons du caractère pertinent et vérifiable des objectifs ainsi que de l'établissement d'un rapport correspondant. Dans le cadre d'un programme d'action, chaque canton consigne systématiquement pour ses projets le nombre d'enfants et adolescents ou de personnes âgées concernés, les multiplicateurs professionnels (enseignants, soignants, etc.) et privés (parents, proches aidants, etc.) impliqués, et les settings atteints (écoles, communes, etc.). Les données sont analysées une fois par an. Ces indicateurs permettent d'évaluer la portée des PAC, certes sans constituer une preuve de l'impact. Mais le fait d'atteindre des groupes-cibles, des multiplicateurs et des settings est une condition préalable et indispensable pour générer un impact.

#### Développement de la qualité

Concernant l'assurance et le développement de la qualité des programmes et des projets, au niveau des PAC et du soutien de projets, nous travaillons avec le [système de qualité quint-essenz](#). Ce système comprend une série de critères de qualité applicables aux projets et aux programmes de promotion de la santé et de prévention. Ces critères servent notamment de base pour le descriptif du projet dans le cadre du soutien de projet ou pour le contrôle qualité des programmes d'action cantonaux. Le système de qualité comporte également une panoplie d'outils pour l'assurance et le développement de la qualité.

Dans le domaine de la gestion de la santé en entreprise, les entreprises peuvent obtenir le label [Friendly Work Space](#) lorsqu'elles satisfont aux critères de qualité requis en matière de gestion de la santé en entreprise. [www.friendlyworkspace.ch/fr/](http://www.friendlyworkspace.ch/fr/)

#### Mise en œuvre assurée par Promotion Santé Suisse

Les principes mentionnés ci-dessus concernant le reporting, la réalisation des objectifs et l'assurance qualité s'appliquent également aux mesures mises en œuvre par la Fondation elle-même. C'est la raison pour laquelle elle a mis en place un Management Information System. Par ailleurs, la Fondation déploie des efforts à différents niveaux pour assurer et développer la qualité de ses propres réalisations. Elle a ainsi élaboré une liste de critères de qualité qu'elle applique pour le contrôle périodique en matière de stratégie et gestion, processus internes, professionnalisme, prestations et produits. Elle applique également elle-même dans ses programmes les critères de qualité de quint-essenz. Enfin, elle s'efforce de satisfaire elle-même aux critères de Friendly Work Space.

Cependant, le développement de la qualité implique aussi des évaluations formatives portant sur les nouveaux outils et projets. Celles-ci sont importantes lorsqu'il s'agit d'évaluer la faisabilité, l'acceptation, l'atteinte des groupes-cibles et leur satisfaction dans le cadre de nouvelles offres (voir p. ex. Amstad et al., 2015).

### 3.3 Vérifier l'impact

Le reporting et l'assurance qualité sont des éléments importants dans le cycle d'impact. Néanmoins, le reporting des indicateurs relatifs à la portée des mesures et la vérification des critères de qualité ne permettent toujours pas de déduire un impact effectif des mesures sur les groupes-cibles. Pour vérifier cet impact, Promotion Santé Suisse procède de différentes façons:

#### Evaluation de l'impact des projets, des outils et des mesures

C'est au niveau des projets que l'efficacité des actions se mesure le mieux. Car c'est là qu'on peut établir si les modifications souhaitées au sein des groupes-cibles (en matière de connaissances, d'attitude, de comportement, de santé) avec un projet peuvent effectivement se réaliser. C'est pourquoi l'évaluation de l'impact des projets est un élément important de la gestion des impacts.

A cet égard, la multitude des projets constitue un défi. Dans le cadre des programmes d'action canto-

naux, il y a actuellement plus de 100 projets différents en cours. Promotion Santé Suisse recommande donc aux cantons de choisir systématiquement les projets évalués et efficaces (voir listes d'orientation, ch. 3.1).

En l'absence d'évaluation, Promotion Santé Suisse incite à la réalisation d'évaluations d'impact. Il existe des guides spécifiques à cet effet: avec son [document de travail 31](#), par exemple, la Fondation propose une méthode pour évaluer l'impact des projets relevant du domaine de l'alimentation et activité physique (Fässler et Oetterli, 2015). Le [document de travail 38](#), quant à lui, fournit aux entreprises un guide pour vérifier l'efficacité de leur gestion de la santé en entreprise (Krause et al., 2016). Promotion Santé Suisse définit en outre des normes pour l'évaluation de l'impact des projets faisant l'objet d'un soutien financier dans le cadre du soutien de projets. Chaque projet dont la multiplication devrait être subventionnée doit préalablement démontrer son efficacité lors d'une évaluation d'impact.

Par ailleurs, dans le cadre des programmes d'action cantonaux, Promotion Santé Suisse s'engage chaque année à faire évaluer au moins un projet clé en externe. Elle entend ainsi contribuer concrètement à l'avenir à l'évaluation d'impact de projet indépendante.

### **Vérification indépendante des progrès, de l'impact et de la qualité des programmes**

Pour les structures complexes telles qu'on les trouve dans les programmes d'action cantonaux, il est pratiquement impossible de procéder à des évaluations d'impact au sens strict. Les difficultés que cela représente sont exposées au chapitre 4. C'est pourquoi, dans le domaine des programmes d'action cantonaux, on a régulièrement recours à un institut d'évaluation externe pour établir si les objectifs fixés ont réellement pu être atteints (p.ex. Fässler, Laubereau et al., 2015). Un regard extérieur est indispensable pour une évaluation indépendante. De plus, l'évaluation doit prendre en compte des sources d'information aussi diversifiées que possible, notamment les indicateurs relatifs à l'atteinte des groupes-cibles ou les évaluations d'impact des projets. En règle générale, ces évaluations sont de nature formative et visent à fournir des éléments permettant de déterminer comment améliorer en-

core la poursuite de la mise en œuvre. Mais elles constituent également une base importante pour l'établissement de comptes rendus, car elles mettent en évidence les réalisations concrètes.

### **Suivi de l'impact**

Pour observer divers aspects de la santé publique relevant de nos domaines thématiques, nous utilisons les données existantes et nous examinons leur importance pour notre travail sur la base des modèles d'impact. L'enquête suisse sur la santé constitue à cet égard une source importante d'information. Par ailleurs, le système de monitoring des MNT mis en place par la Confédération fournit désormais un aperçu complet des données pertinentes disponibles. De plus, nous collectons nous-mêmes des données récurrentes sur certains indicateurs qui revêtent une importance particulière pour notre travail et nous les mettons à la disposition de tiers. Ces données de suivi nous livrent de précieuses informations puisqu'elles nous indiquent si nous sommes bien positionnés avec nos mesures ou si nous devons vérifier leur alignement.

Citons quelques exemples de ces enquêtes: [«Gestion de la santé en entreprise dans les entreprises suisses, résultats du monitoring 2016»](#) (Füllemann et al., 2017), [«Job Stress Index 2014. Collecte d'indicateurs relatifs à la santé psychique et au stress chez les personnes actives en Suisse»](#) (lgic et al., 2014) ou [«Monitoring des données pondérales effectué par les services médicaux scolaires des villes de Bâle, Berne et Zurich»](#) (Stamm et al., 2016).

### **Evaluation de la Fondation et de sa stratégie**

Enfin, les projets, les outils et les programmes ne sont pas les seuls à être évalués du point de vue des progrès, de l'impact et de la qualité, c'est le cas également de la Fondation dans son ensemble et de sa stratégie. A titre d'exemple, un bureau d'évaluation externe effectue périodiquement un sondage auprès des parties prenantes qui fournit des informations sur la satisfaction et les besoins des différents groupes d'intervenants de la Fondation. En 2017/2018, la mise en œuvre de la stratégie à long terme de Promotion Santé Suisse fera elle aussi l'objet d'une évaluation externe, qui cherchera à établir dans quelle mesure les objectifs fixés ont été atteints et quelles conclusions peuvent être tirées pour la stratégie suivante.

### 3.4 Optimiser l'impact

Cette dernière étape consiste à exploiter concrètement les résultats obtenus via le reporting, le contrôle qualité, l'évaluation et le monitoring pour le développement de la pratique. Ces résultats doivent servir d'une part à Promotion Santé Suisse et d'autre part à ses partenaires et autres professionnels. La recherche dans le domaine de l'évaluation montre que des résultats intéressants tirés d'une évaluation ne sont pas automatiquement utilisés pour le développement et le pilotage des mesures. Il n'y a pas d'automatisme naturel. C'est pourquoi il faut préparer le processus d'exploitation et l'encourager par des mesures ciblées.

#### **Publication des résultats**

Il convient par ailleurs de publier les résultats, de les diffuser et de les faire connaître, conformément à ce que prescrivent les normes de la Société suisse d'évaluation SEVAL. La décision de diffuser les résultats auprès d'un large public ou d'un groupe restreint d'acteurs concernés, dépend de leur importance. [La série de publications de Promotion Santé Suisse](#) constitue un moyen courant de faire connaître les résultats, de même que [le rapport de gestion](#) ou [les conférences et séminaires](#).

#### **Discussion sur les résultats et définition de mesures d'amélioration**

La publication des résultats ne garantit cependant pas leur exploitation pour l'optimisation des projets et des programmes. La manière dont les résultats sont utilisés n'est pas toujours directe et systématique. Souvent, l'utilisation se fait d'une manière inattendue, voire spontanée. Promotion Santé Suisse préconise cependant une analyse ciblée des résultats et des possibilités concernant leur utilisation. Ce travail passe notamment par des ateliers de valorisation avec les acteurs impliqués, des prises de position des responsables quant aux conséquences des résultats (management response) et des débats ouverts sur certains résultats lors de conférences ou colloques spécialisés. Cette approche non seulement encourage l'utilisation des résultats pour une optimisation de l'impact, mais contribue aussi à une culture de l'apprentissage qui favorise une réflexion continue.

## 4 Les défis posés par une démonstration de l'efficacité: bilan de la Conférence sur la promotion de la santé 2017

Nous avons jusque-là exposé comment Promotion Santé Suisse développe ses processus d'apprentissage afin d'optimiser constamment l'efficacité des mesures qu'elle finance et met en œuvre. Plus l'investissement dans la promotion de la santé est important, plus elle est censée non seulement optimiser son efficacité, mais aussi fournir la preuve de cette efficacité. Les discussions qui ont eu lieu lors de la Conférence nationale sur la promotion de la santé du 19 janvier 2017 intitulée «La promotion de la santé, ça marche!» ont révélé clairement combien cette tâche est ambitieuse et ardue. Nous exposons ci-après les principaux obstacles qui entravent la démonstration de l'efficacité des mesures de promotion de la santé et qui ont fait l'objet d'un débat à la conférence.

### 4.1 Les effets de la promotion de la santé sont difficiles à mesurer

#### **Les effets des mesures de promotion de la santé ne sont pas directement perceptibles**

Les personnes qui participent à une mesure de promotion de la santé ne savent pas/ne peuvent pas savoir si – ni en quoi – leur santé aurait été différente sans cette mesure. Si l'on veut déterminer dans quelle mesure un changement des facteurs d'influence sur la santé peut être imputé à une action donnée, il faut examiner indirectement ce qui se serait passé sans action. Cela se fait généralement en étudiant, en parallèle, l'évolution d'un

groupe témoin ou de contrôle qui n'a subi aucune intervention. On cherche ainsi à démontrer que les changements survenus dans le groupe d'intervention peuvent effectivement être attribués à l'intervention. Une telle procédure est cependant très lourde et implique qu'un groupe témoin comparable puisse effectivement être constitué. Or, cela s'avère souvent difficile dans la réalité, car la santé est influencée par une multitude de facteurs individuels, sociaux et matériels.

#### **L'effet d'une intervention est en concurrence avec d'autres facteurs influençant la santé**

Les effets obtenus sont toujours le résultat d'un faisceau d'influences et d'interactions. «*Derrière l'émergence d'une maladie, il y a de multiples influences et interférences complexes, de sorte que la prévention d'une maladie ne peut très rarement être attribuée à une seule intervention*», explique le professeur Gerlinger. Il est donc pratiquement impossible d'attribuer un changement observé (par exemple une diminution de l'IMC moyen parmi les enfants des écoles enfantines d'une commune) à une intervention spécifique (projet «Une récréation saine dans la commune») ou de déterminer la part imputable à une intervention spécifique dans un changement. En raison de cette diversité des facteurs d'influence potentiels, les modèles d'étude de la médecine, qui ont été développés pour identifier l'effet d'interventions médicales sur les individus, ne sauraient être transposés aux systèmes sociaux.

Dans son intervention «Possibilités et limites de la mesure des impacts», Prof. Dr Alexandra Caspari, professeur de recherche évaluative à la Frankfurt University of Applied Sciences, Francfort-sur-le-Main, considère que le recours aux concepts d'étude strictement expérimentaux ne peut souvent pas être réalisé en raison de la complexité des systèmes sociaux. Elle préconise de leur substituer des concepts «quasi-expérimentaux», notamment «Matching on Observables», «Regression Discontinuity» et «Pipeline Approach». Toutefois, ces concepts d'étude ne traitent que des effets directs d'une mesure pour montrer si elle fonctionne. En revanche, ils ne permettent pas de savoir pourquoi ces mesures ont un impact ou non. Les évaluations d'impact effectives évaluent également une mesure du point de vue de sa pertinence, de son efficacité, de sa planification, de ses effets non intentionnels et de ses mécanismes d'action sous-jacents. Dans son intervention «Les preuves d'efficacité en matière de promotion de la santé et de prévention sont-elles vraiment possibles?», Dr Günther Ackermann, ancien responsable de projet Gestion des impacts de Promotion Santé Suisse, plaide pour une vision pragmatique. Il explique que dans les domaines complexes, on ne saurait attendre des «preuves» généralisables, mais uniquement des «indices méthodiquement fondés, compréhensibles et rendus systématiquement plausibles révélant des effets chez certains groupes-cibles dans certaines conditions». La plausibilité de la preuve de l'efficacité peut être augmentée en combinant différentes approches méthodologiques.

### **Les effets ne sont souvent perceptibles qu'à long terme**

S'il est possible de maintenir ou d'améliorer la santé d'un certain groupe au moyen d'interventions favorables à la santé, ces effets ne peuvent être obtenus qu'à long terme. Or, nous ne pouvons souvent prouver que de petites étapes. Pour reprendre l'exemple de l'indice de masse corporelle, il faut beaucoup de temps pour observer un véritable recul dans un certain groupe (enfants des écoles enfantines de la ville X). Au bout de deux ans, nous pouvons peut-être prouver que les enfants apportent plus souvent un dix-heures sain, ou que l'attitude des parents ou des enseignants évolue. Mais il ne serait pas réaliste de

s'attendre à ce stade à une modification du poids corporel. Or, lorsqu'on est enfin en mesure d'observer une modification de l'indice de masse corporelle d'un groupe d'âge, cet effet ne peut plus être attribué à une intervention spécifique, car entretemps, il y a eu de multiples autres facteurs d'influence.

Dans son exposé «Quelle est l'efficacité des programmes suisses de promotion de la santé et de prévention? Une estimation», Manuela Oetterli, INTERFACE Politikstudien, rappelle l'importance des chaînes d'impact. En organisant les mesures en chaînes d'impact, on peut vérifier l'efficacité des différentes étapes individuelles. Elle décrit les chaînes d'impact en faisant intervenir les notions d'*input* – développer les concepts et planifier les ressources –, d'*output* – mettre en œuvre les mesures –, et d'*outcome* – établir les effets dans les groupes-cibles. «Même si ces mesures atteignent leur effet à long terme et concurrencent d'autres influences – positives et négatives – nous pouvons néanmoins analyser les différentes étapes de la chaîne d'impact et en souligner les effets.»

### **Les effets démontrés ne peuvent être généralisés que dans certaines conditions**

En raison de la diversité des facteurs d'influence, les effets démontrés ne peuvent pas être généralisés sans réserve. Imaginons qu'un projet mené dans la commune A produise des effets positifs. Si l'on menait le même projet dans la commune B, en confiant peut-être la responsabilité du projet à une autre personne, la situation pourrait s'avérer totalement différente. C'est pourquoi lors de l'évaluation d'impact des projets, il est important non seulement de se concentrer sur les aspects spécifiques, mais aussi sur les éléments généralisables.

### **Une preuve d'efficacité scientifiquement démontrée est très coûteuse**

Si une évaluation d'impact doit tenir compte de tous les aspects mentionnés, elle doit disposer d'un solide concept de groupe témoin, contrôler une multitude de facteurs d'influence et être organisée sur le long terme afin de produire des résultats fiables et généralisables. Or, tout cela coûte cher. Si le coût de la preuve d'efficacité doit être raisonnablement lié au coût de l'intervention, cela devient un problème ardu.

## 4.2 La promotion de la santé est un projet normatif

Outre les problèmes d'ordre méthodologique déjà mentionnés, on se heurte également à des problèmes liés aux valeurs. En effet, «la promotion de la santé est un projet normatif», comme l'explique Prof. Dr Thomas Gerlinger de l'Université de Bielefeld dans le cadre de son intervention «Promotion de la santé: preuve scientifique et acceptation politique».

### **L'évaluation des mesures de promotion de la santé implique une clarification des valeurs**

Prof. Dr Wolfgang Beywl, de la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse, parle de «flou social» dans ce contexte. Ce flou réside dans le fait qu'une mesure favorable à la santé est jugée plus ou moins «positive» sur la base de certains critères. Or, ces critères sont eux-mêmes soumis à négociation. Ils dépendent des valeurs sociales et présupposent un consensus de valeur suffisant. Plus les valeurs diffèrent, plus l'évaluation et le développement des mesures de promotion de la santé sont exigeants. Wolfgang Beywl considère donc que l'une des principales tâches des évaluations d'impact est de clarifier les objectifs et les critères d'évaluation des mesures de promotion de la santé au moyen de processus systématiques de dialogue.

### **La science n'offre pas toujours une orientation claire à l'action politique**

Les responsables politiques veulent connaître les impacts des projets de promotion de la santé, a déclaré Maja Ingold, conseillère nationale PEV/ZH et membre de la Commission de la sécurité sociale et

de la santé publique. Le problème cependant est que les résultats scientifiques sont presque toujours controversés. L'annonce d'un résultat contraire se fait rarement attendre. A cela, Thomas Gerlinger répond que les politiques font un usage sélectif des résultats scientifiques. Il affirme que si les responsables politiques n'agissent pas en conséquence, ce n'est pas dû aux résultats ambigus, mais à une attitude idéologique. «D'une part, il est fréquent que la science ne fournisse pas une orientation claire pour l'action politique. D'autre part, les recommandations politiques fondées sur l'activité scientifique contiennent toujours des décisions normatives, qui en définitive, ne peuvent concerner que des acteurs – ayant une légitimité démocratique – du système politique.»

### **Pour les politiques, la preuve scientifique de l'efficacité est un aspect parmi d'autres**

Selon Kathrin Frey, de l'Institut des sciences politiques, l'antériorité de la preuve scientifique contre des positions idéologiques ou fondées sur l'intérêt exige une perspective rationnelle axée sur l'amélioration. En politique, cela ne peut pas être supposé. La politique consiste en des processus de prise de décision collective, dans lesquels les idéologies, les intérêts, les preuves scientifiques et de nombreuses autres informations sont en conflit.

A cet égard, Prof. Dr Thomas Mattig, directeur de Promotion Santé Suisse, constate que la politique formule souvent des attentes très élevées et irréalistes quant à la preuve de l'efficacité. Les détracteurs de la prévention n'hésitent pas à faire de cette faiblesse – la preuve incomplète de l'efficacité – un argument général brandi contre les mesures de promotion de la santé et de prévention.

## 5 Perspectives: ce que nous pouvons encore améliorer à l'avenir

Il apparaît de façon évidente que les mesures de promotion de la santé sont fructueuses à long terme. Il existe de nombreuses preuves à cet égard. Cependant, nous ne savons que partiellement quelles sont les mesures effectivement bénéfiques en termes de santé publique. Cela pose un problème dans la mesure où nous ne savons pas toujours si les ressources sont investies au mieux. Sur la base des discussions qui ont eu lieu lors de la Conférence sur la promotion de la santé «La promotion de la santé, ça marche!» en janvier 2017, ainsi que des éléments exposés dans le présent document, on peut tirer un certain nombre de conclusions concernant les points à surveiller et ce que nous devons encore améliorer à l'avenir:

### **Engagement en faveur de la santé publique**

Le pilier central est la poursuite de notre engagement en faveur de la santé publique. Mieux vaut faire quelque chose qui va dans la bonne direction que ne rien faire pour la simple raison que nous ne pouvons pas démontrer pleinement l'efficacité de notre action. En outre, si la promotion de la santé répond également aux défis actuels de la société, elle peut accroître son importance et son efficacité.

### **Viser les bonnes pratiques**

L'application des bonnes pratiques en matière de promotion de la santé signifie connaître et respecter les dimensions que sont les valeurs, les connaissances et le contexte. La conférence a permis de mettre une fois de plus en évidence l'importance d'utiliser les connaissances disponibles, d'assurer la transparence des valeurs et de prendre en compte le contexte des mesures de promotion de la santé.

### **Investir de façon ciblée dans l'évaluation**

Le coût des ressources pour les évaluations d'impact doit être proportionnel au coût de la mesure de promotion de la santé. Les mesures lourdes à mettre en place et conçues sur le long terme doivent notamment faire l'objet d'un examen scrupuleux quant à leur efficacité, leur opportunité et leur ren-

tabilité. A cet égard, une méthodologie appropriée s'avère indispensable. Lorsqu'une évaluation scientifique des mesures est impossible ou inadéquate, il importe néanmoins d'établir des objectifs pertinents et vérifiables, puis de vérifier s'ils sont atteints. Cela implique également de tenir compte des résultats négatifs et indésirables et d'en tirer des conclusions. A cette fin, il est nécessaire d'instaurer une culture de l'apprentissage qui permette et favorise cette réflexion critique.

### **Associer la recherche et la pratique**

Pour pouvoir intégrer systématiquement la question de l'impact dès la phase de développement des mesures, une coopération dynamique entre la recherche et la pratique est indispensable. Il peut être intéressant, par exemple, non seulement d'évaluer les nouvelles approches de la promotion de la santé, mais aussi de les concevoir d'emblée comme des études d'intervention quasi-expérimentales.

### **Dialogue entre la recherche, le public et le monde politique**

La science et les médias se caractérisent par des styles de communication différents. Les impératifs médiatiques en termes d'«actualité» ou de «sensational» s'opposent aux horizons temporels lointains des projets de recherche, de la même façon que la subjectivité du choix des actualités est contraire aux exigences d'objectivité propres à la recherche. C'est pourquoi il faut trouver de nouvelles approches pour établir le dialogue entre la recherche, le public et la politique, qui peut, par exemple, prendre la forme de rencontres telles que Science et Cité, comme l'a suggéré Irene Abderhalden, ancienne directrice d'Addiction Suisse, lors de la conférence.

### **Collaboration avec les responsables politiques**

Pour que la question de la promotion de la santé trouve un écho en politique, les experts doivent collaborer encore mieux avec le monde politique. Pour un engagement politique efficace, il est important

de personnaliser la politique. Un moyen d'y parvenir consiste à mobiliser les acteurs et leur donner la parole. Lorsqu'on parle de santé à l'école, il faudrait mobiliser les parents, les enfants et les enseignants et leur donner la parole, selon Laurent Kurth, conseiller d'Etat de la République et Canton de Neuchâtel. De plus, il faut de bons ambassadeurs qui racontent des expériences réussies. Heidi Hanselmann, conseillère d'Etat du canton de Saint-Gall et présidente du Conseil de Fondation de Promotion Santé Suisse, souligne la tâche des décideurs politiques, qui consiste à avancer les décisions favorables à la santé et à promouvoir des mesures structurelles appropriées.

### **Défense de notre objectif fondamental**

La santé n'est toujours pas un thème prioritaire pour la politique, constate Prof. Dr Gerlinger, Université de Bielefeld. C'est pourquoi elle est associée à d'autres objectifs pour lui donner plus de poids. Ainsi on évalue par exemple la promotion de la santé en fonction de sa capacité à réduire les coûts liés à la santé. Si cela est certes un objectif louable, le risque est néanmoins de perdre de vue l'objectif initial de la promotion de la santé – à savoir assurer la bonne santé de tous par la mise en place de conditions sociales et matérielles appropriées et de comportements favorables ou propices à une bonne santé. Nous nous devons de continuer à défendre cet objectif fondamental à l'avenir.

## Bibliographie

- Amstad, F.; Blum, A.; Blaser, M. (2015). *Companion – La santé psychique des jeunes dans l'entreprise. Résultats du projet pilote*. Promotion Santé Suisse Feuille d'information 6, Berne et Lausanne.
- Blaser, M.; Amstad, F. T. (Eds.) (2016). *La santé psychique au cours de la vie. Rapport de base*. Promotion Santé Suisse Rapport 6, Berne et Lausanne.
- Fässler, S.; Laubereau, B.; Beeler, N.; Balthasar, A. (2015): *Effets des programmes d'action cantonaux «Poids corporel sain»*. Synthèse de l'autoévaluation. Promotion Santé Suisse Document de travail 32, Berne et Lausanne.
- Fässler, S.; Oetterli, M. (2015). *Evaluation des effets des interventions: guide pour le domaine du poids corporel sain*. Promotion Santé Suisse Document de travail 31, Berne et Lausanne.
- Füllemann, D.; Inauen, A.; Jenny, G.; Moser, P.; Bauer, G. (2017): *Gestion de la santé en entreprise dans les entreprises suisses, Résultats du monitoring 2016*. Promotion Santé Suisse Document de travail 40, Berne et Lausanne.
- Promotion Santé Suisse (Ed.) (2014): *Santé psychique dans le setting de l'entreprise: le modèle d'impact de Promotion Santé Suisse*. [https://gesundheitsfoerderung.ch/assets/public/documents/fr/3-bgm/studien-wirkung/wirkungsmodell/Modele\\_d\\_impact\\_GSE\\_Sante\\_Publique\\_Sante\\_psychique.pdf](https://gesundheitsfoerderung.ch/assets/public/documents/fr/3-bgm/studien-wirkung/wirkungsmodell/Modele_d_impact_GSE_Sante_Publique_Sante_psychique.pdf).
- Ilgic, I.; Keller, A.; Brunner, B.; Wieser, S.; Elfering, A.; Semmer, N. (2014). *Job Stress Index 2014. Enquête sur des indicateurs en matière de santé psychique et de stress dans la population active en Suisse*. Promotion Santé Suisse Document de travail 26, Berne et Lausanne.
- Krause, K.; Basler, M. & Bürki, E. (2016). *Faire avancer la GSE en vérifiant son efficacité: un guide pour les entreprises*. Promotion Santé Suisse, Document de travail 38, Berne et Lausanne.
- Schneider J. (Ed.). (2013). *Boissons sucrées et poids corporel chez les enfants et les adolescents. Etat actuel des connaissances scientifiques et recommandations*. Promotion Santé Suisse Rapport 3, Berne et Lausanne.
- Spencer B., Broesskamp-Stone U., Ruckstuhl B., Ackermann G., Spoerri A., Cloetta B. (2008). Modelling the results of health promotion activities in Switzerland: development of the Swiss Model for Outcome Classification in Health Promotion and Prevention. In: *Health Promot Int* (2008) 23 (1): 86-97.
- Stamm, H.; Bauschatz, A.-S.; Ceschi, M.; Guggenbühl, L.; Lamprecht, M.; Ledergerber, M.; Sperisen, N.; Staehelin, K.; Stronski Huwiler, S.; Tschumper, A.; Wiegand, D. (2016). *Monitoring des données relatives au poids effectué par les services médicaux scolaires des villes de Bâle, Berne et Zurich. Evaluation comparative des données de l'année scolaire 2014/2015*. Promotion Santé Suisse Feuille d'information 13, Berne et Lausanne.
- Weber, D.; Abel, B.; Ackermann, G.; Biedermann, A.; Bürgi, F.; Kessler, C.; Schneider, J.; Steinmann, R. M.; Widmer Howald, F. (2016). *Santé et qualité de vie des personnes âgées. Bases pour les programmes d'action cantonaux*. Promotion Santé Suisse, Rapport 5, Berne et Lausanne.
- Wieser, S.; Kauer, L.; Schmidhauser, S.; Pletscher, M.; Brügger, U. (2010). *Rapport de synthèse – Evaluation économique des mesures de prévention en Suisse. Résumé*. Service évaluation et recherche (E+F), Office fédéral de la santé publique, Berne.
- World Health Organization WHO (2017). *Towards a Europe free of avoidable noncommunicable diseases – Discussion paper. The future course of premature mortality in the WHO European Region*. WHO Regional Office for Europe, Moscow. [http://www.euro.who.int/\\_\\_data/assets/pdf\\_file/0008/340865/Report-1-2.pdf](http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0008/340865/Report-1-2.pdf).

# Annexe: programme de la Conférence nationale sur la promotion de la santé 2017 «La promotion de la santé, ça marche!»

La Conférence nationale sur la promotion de la santé 2017 intitulée «La promotion de la santé, ça marche!» a eu lieu le 19 janvier 2017 à l'Université de Neuchâtel. Elle a été organisée par Promotion Santé Suisse en collaboration avec les cantons de Neuchâtel et du Jura.

## ANIMATION DE LA CONFÉRENCE

**Nolvenn Gambin**, Service de la santé publique, République et Canton du Jura

**Lysiane Ummel Mariani**, Service de la santé publique, République et Canton de Neuchâtel

**Jvo Schneider**, Promotion Santé Suisse

## ALLOCATION DE BIENVENUE (D)



**Heidi Hanselmann**, conseillère d'Etat, directrice du Département de la santé du Canton de St-Gall, présidente du Conseil de Fondation de Promotion Santé Suisse



**Jacques Gerber**, ministre de l'économie et de la santé, République et Canton du Jura

## SÉANCE PLÉNIÈRE I



**Where next for Health Promotion? The «new public health» as it enters its fourth decade (e)**

**Gauden Galea**, Dr, Director, Noncommunicable Diseases and Promoting Health through the Life-course, WHO/Europe



**Pour des évaluations de qualité... Le mandat doit aussi s'engager! (f)**

**Emmanuel Sangra**, président, SEVAL, Berne

## SÉANCE PLÉNIÈRE II



**Promotion de la santé: preuve scientifique et acceptation politique (d)**

**Thomas Gerlinger**, Prof. Dr Dr, Université de Bielefeld

## DISCOURS DE CLÔTURE (F)



**Laurent Kurth**, conseiller d'Etat, chef du Département des finances et de la santé, République et Canton de Neuchâtel

## TABLE RONDE

**De l'impact à la politique: solutions pour améliorer le transfert? (d/f)**

### Animation

**Anne Baecher**, RTS la 1<sup>ère</sup>



**Thomas Gerlinger**, Prof. Dr, Université de Bielefeld



**Laurent Kurth**, conseiller d'Etat, chef du Département des finances et de la santé, République et Canton de Neuchâtel



**Maja Ingold**, conseillère nationale PEV/ZH et membre de la commission pour la sécurité sociale et la santé



**Thomas Mattig**, Prof. Dr, directeur, Promotion Santé Suisse, Berne

### SOUS-PLÉNIÈRE I

#### IMPACT DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ



**Quelle est l'efficacité des programmes suisses de promotion de la santé et de prévention?**

**Une estimation (d)**

Manuela Oetterli, responsable du secteur Santé, INTERFACE Politikstudien Forschung Beratung, Lucerne



**DO-HEALTH – comment vieillir en meilleure santé? (d)**

Heike A. Bischoff-Ferrari, Prof. Dr Dr méd., directrice de clinique et chaire de gériatrie et de gérontologie, Hôpital universitaire de Zurich



**Promotion de la santé psychique: efficacité, pertinence pratique et utilité (d)**

Bernd Roehrle, Prof., Reutlingen-Sickenhausen

### SOUS-PLÉNIÈRE II

#### ÉVALUATION DES IMPACTS



**Les preuves d'efficacité en matière de promotion de la santé et de prévention sont-elles vraiment possibles? (d)**

Günter Ackermann, Dr, responsable de projet Gestion des impacts, Promotion Santé Suisse, Berne



**Possibilités et limites de la mesure des impacts (d)**

Alexandra Caspari, Prof. Dr, professeur de recherche évaluative, méthodes de la recherche empirique en études sociales et en statistiques, Frankfurt University of Applied Sciences, Francfort-sur-le-Main



**Acquérir des preuves empiriques pour la plausibilité des liens de cause à effet (d)**

Wolfgang Beywl, Prof. Dr, directeur de la chaire de gestion de la formation ainsi que du développement scolaire et du personnel, Haute école pédagogique de la Haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest, Windisch

### SOUS-PLÉNIÈRE III

#### RÉSULTAT DE LA COMMUNICATION



**Use of evaluation findings: types and influences (e)**

Glenn O'Neil, Dr, Founder, Owl RE, Geneva



**Effectively Communicating Health Promotion Program Results using New Media (e)**

Susanne Suggs, Prof. Dr. L., PhD, MS, CHES, Associate Professor of Social Marketing, Institute for Public Communication, Università della Svizzera italiana, Lugano



**Transfert et communication des connaissances entre recherche, politique et grand public (d)**

Irene Abderhalden, directrice, Addiction Suisse, Lausanne

### SOUS-PLÉNIÈRE IV

#### ÉVALUATION DES IMPACTS ET POLITIQUES PUBLIQUES



**L'efficacité des évaluations d'impact sur la santé: enseignements de la pratique en Suisse et ailleurs (f)**

Jean Simos, Dr, Institut de Santé Globale, responsable GRES, Université de Genève



**L'influence des évaluations des impacts sur la politique (d)**

Kathrin Frey, Dr, Institut des sciences politiques de l'Université de Zurich



**L'évaluation économique des programmes de promotion de la santé: un exercice délicat mais utile (f)**

Claude Jeanrenaud, professeur honoraire, Université de Neuchâtel

Wankdorfallee 5, CH-3014 Bern  
Tel. +41 31 350 04 04  
office.bern@promotionsante.ch

Avenue de la Gare 52, CH-1003 Lausanne  
Tél. +41 21 345 15 15  
office.lausanne@promotionsante.ch

[www.gesundheitsfoerderung.ch](http://www.gesundheitsfoerderung.ch)  
[www.promotionsante.ch](http://www.promotionsante.ch)  
[www.promozionesalute.ch](http://www.promozionesalute.ch)